

## *Balade des Impasses panoramiques*

Partez à la découverte d'un nouvel itinéraire à travers le village des Tombes



Itinéraire proposé par un partenaire du Groupe « Sentiers »  
du Plan Communal de Développement de la Nature



## Détails

La balade présente deux caractéristiques :

- Un dénivelé important (100 m)
- Offrir au promeneur des vues panoramiques relativement exceptionnelles

Durée : 2h15 à 2h30

Difficulté : pour les marcheurs et n'est pas accessible à des poussettes. Des chaussures de marche sont recommandées voire des bottes s'il a plu les jours précédents.

Départ : parking de la Maison de l'Entité (Rue de la Goyette), dans la zone inondable du Samson. Altitude 145 m. On pourra observer le long du Samson la plaine dégagée notamment vers le Sud, c'est-à-dire en direction de la ferme de l'Abbaye. Ce dégagement, qui existe aussi dans la direction Nord, marque la séparation naturelle entre Les Tombes et Faulx.



## *Itinéraire*

On quitte le parking sur la droite en reprenant la rue « La Goyette », en montant jusqu'au rond-point où vous trouverez une pastille orange de 4 cm de diamètre. Cette pastille, flanquée si nécessaire d'une flèche d'orientation, constitue le fil conducteur de l'itinéraire.



Au rond-point, prendre à gauche. On suit « Le Croquet » jusqu'au bout et on continue le chemin grimpant et empierré. En haut de la côte, sur votre gauche, apparaît le camping de Jausse.

Prendre le premier chemin à droite dans le bois. A la sortie du bois, poursuivre dans la prairie. Le sentier n'est pas ou peu tracé et franchit une crête qui offre une vue sur le quartier de la Sart-Mère en haut, et à droite une vue plongeant sur les maisons de la rue de l'Eglise. Franchir le tourniquet pour quitter la prairie et poursuivre sur la route d'accès de la ferme sise à votre droite.

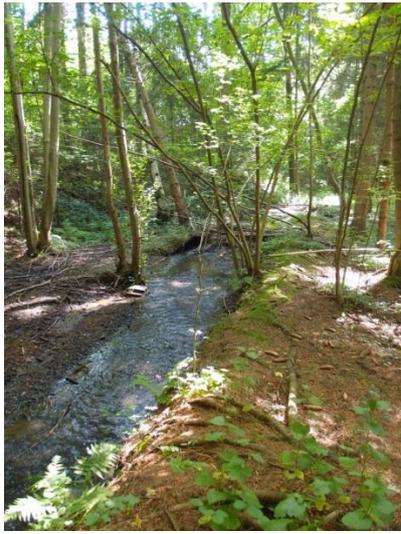


Au bout de cette courte route descendante, prendre à gauche. **Attention danger car voitures !** L'itinéraire traverse la route de Jausse en virage à la sortie du village et le trottoir est très étroit. Il suit cette route sur 50 m et, après avoir dépassé la maison, prendre le Fond de France.

Suivre le Fond de France à droite et une forte descente sur 50 m. Franchir un ruisseau (peu visible). Il s'agit du Wanet.

Prendre à droite dès que la rue remonte et poursuivre jusqu'au-delà des maisons dans le bois.

Devant vous, il y a une barrière qui force à prendre le sentier à droite. On franchit alors un ponceau, toujours sur le Wanet. Le sentier remonte en sortant du bois.



En rejoignant la route (Impasse Basfays), prendre à gauche et continuer même après la fin de l'asphalte. L'horizon se dégage, surtout à votre droite et permet de voir le village des Tombes avec son quartier de la Sart-Mère tout en haut. Au bout de l'Impasse Basfays, l'endroit est propice pour un moment de repos.



Suivre le petit sentier étroit à droite. **Attention aux fils barbelés des clôtures !** Le sentier suit les clôtures et est équipé d'une passerelle en bois pour éviter les zones mouillées. On atteint ainsi l'Impasse des Mésanges.

Au carrefour de la Route d'Andenne (rond-point : prudence !), prendre à gauche la Drève des Arches. En traversant le rond-point en suivant la Rue de la Pologne, on emprunte le raccourci (voir itinéraire bis en fin de texte).

Suivre la Drève et prendre la première rue à droite, à savoir le « Fond du Hainaut ». La belle ligne droite présente la longue montée à continuer au-delà de la partie carrossable.



Au bout de la montée, suivre à droite l'Impasse du Blanc Bou. Souffler un peu et attendre ceux qui peinent dans la côte... L'impasse est à une altitude de 245 m et offre une vue panoramique splendide surtout tôt dans l'après-midi car le soleil est derrière vous. On distingue à l'horizon le relais hertzien de Belgacom entre Bouge et l'échangeur de Daussoulx (à plus de 15 km), un parc éolien installé le long de l'E411 au-delà de Daussoulx ; plus à droite, toujours à l'horizon, le château d'eau d'Andenelle.

Traversez la Rue de Gesves et emprunter la Sart-Mère. Entrer dans la cour de la ferme.



C'est le moment d'une pause qui permet de repérer les points singuliers mentionnés sur la table d'orientation. Derrière vous, les bâtiments de la ferme abritent 2 gîtes. Avant d'entrer dans la prairie, jeter un regard vers le très large panorama.



Entrer dans la prairie via le tourniquet et suivre le sentier tracé (herbe tondu) à travers cette immense prairie. Les Percherons sont pacifiques. Viser, au bout du sentier, un autre tourniquet et descendre à travers tout.

Droit devant, se trouve la queue du dragon (œuvre réalisée dans le cadre de la Fête de Mai). La descente s'accroît et on quitte le pré par le tourniquet du bas. En hiver, les enfants du village, mais parfois aussi les grands, profitent de la topographie pour s'adonner aux joies de la glisse. A votre droite, admirez le superbe chêne.



L'Impasse des Merles nous ramène sur terre ! A peine sur la partie asphaltée, débouche à votre droite un petit sentier (\*) qui marque la fin du raccourci. Poursuivre sur une petite centaine de mètres et, juste après le coin d'une maison, prendre le sentier à gauche entre des prairies très humides. On est au pied de la colline qui constitue un gros réservoir d'eau.



Prendre la rue asphaltée « Taille Brusse » à votre droite, jusqu'au carrefour de la Rue de l'Abbaye, à suivre à gauche. A 100 m, entrer à droite dans la Rue du Chaunois qui franchit un point bas.

Dans la partie montante, prendre le sentier à gauche jusqu'à la rue des Ecoles, en ayant dépassé le pignon de la maison quasi implantée sur le sentier. La rue passe devant les bâtiments de l'école de Faulx-Les Tombes et, au rond-point déjà connu, prendre à gauche dans la Goyette. Après avoir dépassé les bâtiments, vous apercevez le parking de départ.

***Itinéraire bis (en mauve sur la carte)***

Suivre la Rue de la Pologne sur 150 m environ et prendre le premier sentier à droite. Il traverse une petite rue appelée « Le Trou Renard », qu'il faut traverser. Suivre le sentier jusqu'à la prochaine rue (Rue de Gesves), et prendre à gauche. A environ 50 m, juste avant une entrée carrossable, suivre un sentier étroit qui aboutit sur une petite rue asphaltée appelée « Impasse des Merles ». On a rejoint l'itinéraire principal. Prendre à droite (vous vous trouvez à cet endroit - \*- dans le texte).



Nous espérons que la balade vous a offert un agréable moment de détente et un grand bol d'air !

Au plaisir de vous revoir sur nos sentiers.

## ***Plus d'information ?***

### Concernant nos promenades :

- Renaud Etienne – Service Culture & Tourisme : [renaud.etienne@publilink.be](mailto:renaud.etienne@publilink.be), 083 670 214
- Pierre André – Service technique Environnement : [andre.adl@skynet.be](mailto:andre.adl@skynet.be), 083 670 342

### Concernant le PCDN de Gesves :

- Coralie Ghilain : [coralie.ghilain@publilink.be](mailto:coralie.ghilain@publilink.be), 083 670 308

Paul Fontinoy, Echevin de l'Environnement : [fontinoy.paul@live.be](mailto:fontinoy.paul@live.be), 0474 247 136

Annick Sanzot, Echevine du Tourisme : [annick.sanzot@gmail.com](mailto:annick.sanzot@gmail.com), 0470 572 531



Merci à P. Van Damme...

